

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Puylaurens, le 20 décembre 2023

### A69 – Autoroute Castres-Verfeil | Emploi et Insertion professionnelle

**La Préfecture du Tarn, le Département du Tarn, les partenaires locaux de l'emploi et ATOSCA s'engagent avec, à terme, la volonté de créer 1 000 emplois dans le cadre de la construction et de l'exploitation de l'A69**



*De gauche à droite : Nicolas PLAZZI, représentant FRTP, Délégué départemental Tarn de Routes de France ; Julie CAPO-ORTEGA, Présidente déléguée Mission Locale Tarn Sud ; Paul LAURENT, Directeur territorial Pôle Emploi ; Michel VILBOIS, Préfet du Tarn ; Christophe RAMOND, Président du Département du Tarn ; Martial GERLINGER, Directeur général ATOSCA ; Yasser ABDOLHOUSSEN, Directeur de projet A69-Préfecture du Tarn ; Hervé MEROUR, Directeur des travaux A69-Groupement concepteur-construteur.*

---

**Ce mardi 20 décembre 2023, Michel VILBOIS, Préfet du Tarn, Christophe RAMOND, Président du Département du Tarn, Martial GERLINGER, Directeur général d'ATOSCA se sont réunis pour signer, avec les acteurs locaux de l'emploi, une Convention multi partenariale en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. La cérémonie s'est déroulée, en présence de nombreux élus et représentants du territoire, sur le site de la base vie travaux de Puylaurens. L'occasion pour les partenaires de réaffirmer leur mobilisation et faire de l'A69 un vecteur d'emploi local durable bénéficiant notamment aux publics éloignés de l'emploi.**

## → Des partenaires mobilisés et engagés pour des emplois locaux durables

Dans le cadre de la construction de l'autoroute A69 entre Verfeil et Castres, La Préfecture du Tarn, Pôle emploi, la Mission Locale Tarn Sud, le Département du Tarn, le concessionnaire ATOSCA, le groupement constructeur et la Fédération Régionale des Travaux Publics d'Occitanie se sont mobilisés en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

La signature de cette convention multi partenariale constitue ainsi un levier de soutien à l'emploi local qui bénéficie aux publics éloignés de l'emploi, notamment grâce au dispositif des clauses sociales d'insertion professionnelle intégrées au Contrat de concession de l'A69 dont ATOSCA est l'attributaire.

Concrètement et conformément à son Contrat de concession, ATOSCA s'engage à consacrer à l'insertion 10% du volume total des heures travaillées en phase de construction de l'autoroute, soit 130 000 heures, et 7% du volume total des heures travaillées après la mise en service, en phase d'exploitation de l'autoroute.

Les partenaires de cette convention entendent agir en concertation pour répondre aux besoins de main-d'œuvre exprimés par les entreprises du groupement constructeur, dans les meilleures conditions, avec l'appui des compétences locales en termes de recrutement, de formation initiale et continue, afin de favoriser la sécurisation des parcours et de proposer des emplois durables.

## → Un dispositif prometteur qui fait déjà ses preuves

Dès le mois de février 2023, un travail d'identification des profils a été mené en partenariat avec Pôle emploi, le Département du Tarn et la Mission Locale de Castres. Les premières actions (réunions d'information, job dating...) ont permis de recueillir près de 200 candidatures et de recevoir individuellement plus d'une centaine de demandeurs d'emploi.

Depuis le mois de mai 2023, trois formations ont été organisées sur le site de la base vie principale, installée au cœur du chantier, à Puylaurens.

Une formation de canalisateur, une formation de coffreur et une formation de conducteur d'engins (compacteur et tombereau). Pour chacune d'elle et durant 6 semaines, les stagiaires retenus ont pu suivre leur formation, dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE), sur le plateau technique créé in situ pour leur permettre d'apprendre leur métier dans des conditions réelles. Sécurité, compétences (gestes professionnels, travail en équipe...) et savoir-être, tous les piliers nécessaires à la réussite de leur futur emploi ont été abordés.

À l'issue de cette première série de formations, des premiers stagiaires ont été embauchés en contrat de travail à durée indéterminée.

## → Les formations planifiées pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024

Les partenaires travaillent déjà au recrutement des prochains stagiaires en orientant leurs recherches sur des profils éligibles aux clauses d'insertion professionnelle. Sont d'ores et déjà prévues 3 nouvelles formations à différents métiers: L'objectif est d'embaucher de nouveaux compagnons au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

D'autres formations et embauches suivront, tout au long du chantier.

## → Un pilotage rigoureux du dispositif

Afin de piloter le dispositif jusqu'à la fin du chantier, les partenaires se réuniront tous les 6 mois dans le cadre d'un Comité de Pilotage co-présidé par le Préfet et le Président du Conseil départemental et tous les 2 mois, dans le cadre d'un Comité Technique animé par la Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP).

Un bilan annuel des clauses sociales sera établi par le Département du Tarn et communiqué à l'ensemble des partenaires.

## → Chiffres clés

- **1 000 emplois directs et indirects** générés par la construction et l'exploitation de l'autoroute A69
- **10 %** du nombre total d'heures travaillées consacrés à l'insertion en phase chantier
- **7 %** du nombre total d'heures travaillées consacrés à l'insertion en phase exploitation
- **50 M€** de travaux réservés à des entreprises locales

## À propos de l'A69



L'autoroute A69 est un maillon essentiel pour les déplacements en Occitanie. Lien entre la rocade de Castres et l'autoroute A680, elle répond notamment aux besoins de désenclavement et de développement du bassin de vie et d'emploi de Castres et Mazamet, en offrant un haut niveau de service aux usagers qui l'emprunteront.

L'A69 est une opération classée priorité nationale qui figure parmi les priorités identifiées dans la Loi d'orientation des mobilités promulguée par le ministère de la Transition écologique et déclarée d'Utilité Publique le 19 juillet 2018.

Plus d'informations sur [www.a69-atosca.fr](http://www.a69-atosca.fr)

Contact presse : [madeleine.torrell@a69-atosca.fr](mailto:madeleine.torrell@a69-atosca.fr) / mobile : 06 67 27 25 07